



Signataire : Philippe de Rougemont

Date de dépôt : 23 mars 2023

Question écrite urgente

Futurs compteurs intelligents SIG : économes et robustes ?

La pose de compteurs d'électricité dits « intelligents » ou « communicants » est obligatoire dans le canton. Il revient aux SIG de choisir le modèle et le type de compteur qui sera retenu et qui remplacera tous les compteurs actuellement en place.

Ce choix aura des répercussions potentiellement négatives sur les objectifs du plan climat cantonal et sur la diminution de la quantité de déchets.

Notamment, selon le modèle de compteur choisi qui remplacera tous les autres actuellement en place, celui-ci pourra générer :

- Une consommation d'électricité supplémentaire importante ou la plus faible possible, par les compteurs eux-mêmes. Chaque compteur occasionne une petite consommation, mais en multipliant celle-ci par les centaines de milliers de compteurs à installer, le total est potentiellement important.
- Une durabilité des compteurs prononcée ou faible. Selon le choix du modèle, celui-ci aura une période d'usage la plus longue possible ou pas, selon qu'il est choisi pour être robuste, démontable et donc réparable.

Que fait ou que prévoit de faire le Conseil d'Etat pour s'assurer que les SIG préparent un choix de compteur, d'une part, le plus économe possible en consommation d'électricité et, d'autre part, le plus robuste, réparable et durable ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de sa prompte réponse.